

CONSEIL COMMUNAL OUEST
REUNION PUBLIQUE
22 MARS 2010

L'ordre du jour de la séance va porter sur la 5^{ème} modification du PLU et la présentation d'une étude réalisée en vue de l'aménagement de la place Espeleta.

1 – Il est rappelé que le PLU est un document qui fixe les règles d'urbanisme que doivent appliquer de manière identique, l'ensemble des 27 communes de la CUB. Ce document connaît actuellement sa 5^{ème} modification et doit connaître une révision l'année prochaine.

En ce qui concerne spécifiquement le périmètre du Conseil Communal Ouest la 5^{ème} modification porte sur les thèmes suivants :

- Sites de grands projets
- Modification concernant les zones du PLU
- Propositions d'évolution du règlement communautaire
- Protection du patrimoine bâti
- Protections paysagères

L'enquête publique se déroulera du 6 avril au 7 mai 2010. Les personnes qui le souhaitent peuvent venir formuler leurs observations dans le registre d'enquête aux services techniques.

2 – Etude sur l'aménagement de la place Espeleta

Il est précisé que les Villes de la CUB ont conclu un contrat de co-développement dans lequel sont inscrits des aménagements à réaliser. C'est le cas de la place Espeleta. Le CREHAM a été chargé de l'étude de programme.

L'étude qui est présentée représente le début de la démarche, les grandes orientations des aménagements devant être définies avec les riverains.

Le site doit être un espace d'accueil et un lien fort entre le parc Peixotto et le Centre Ville. 3 scénaris sont proposés ainsi que 6 types d'aménagements paysagers.

Il ressort des débats que les habitants ont une préférence pour le scénario 3 avec une végétalisation du centre de l'espace.

Le sujet doit être donc travaillé en ce sens et faire l'objet d'une nouvelle présentation lors d'un prochain Conseil.